

# Budget 2008

L'essentiel en  
un clin d'œil

## MESSAGE DU MAIRE ET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF



### Chère citoyenne, cher citoyen,

Notre administration propose cette année un troisième budget consécutif sans augmentation du fardeau fiscal général des Montréalaises et des Montréalais, conformément à notre engagement de 2005. Pour y arriver, notamment, la Ville travaille à dégager de nouvelles marges de manœuvre financières, en recentrant ses activités autour de ses missions essentielles. L'objectif est de réaliser des économies récurrentes de l'ordre de 300 millions de dollars et de réduire les effectifs de la Ville de 1 000 postes d'ici à 2009. En 2008, les économies réalisées sont en ligne avec l'objectif et atteignent 100 millions. En ce qui concerne la réduction des effectifs, plus de la moitié de la cible totale est atteinte cette année, avec une réduction équivalente à 408 postes en 2008 seulement. En relevant ce défi, nous sommes en mesure de répondre plus que jamais aux attentes des citoyens, tout en poursuivant nos investissements dans l'avenir de Montréal.

Notre budget repose sur huit priorités bien définies, en phase avec les priorités des Montréalaises et des Montréalais :

- rénover et moderniser nos infrastructures;
- prendre soin de nos familles et assurer leur sécurité;
- faire rayonner la culture et le patrimoine;
- afficher un parti pris sans équivoque pour le transport actif et collectif;
- réaliser le Montréal de demain;
- protéger l'environnement et embellir la ville;
- rapprocher la Ville de tous les citoyens;
- offrir une administration encore plus performante.

Grâce à des interventions ciblées, nous améliorons la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens et nous assurons un meilleur avenir aux générations futures.

Les secteurs prioritaires d'investissement dans les infrastructures reflètent bien ce choix. Le budget de 2008 cible particulièrement le réseau routier, le réseau de l'eau et le transport en commun. Les efforts d'investissement de la Ville dans son développement durable sont sans précédent et comportent des retombées tangibles, tant immédiates que futures.

Notre administration est déterminée à poser les gestes que la situation de Montréal exige. Nous devons poursuivre la gestion responsable, efficace et rigoureuse des affaires de la Ville. Nous devons également nous assurer que cette même approche est la marque des grands projets, par un contrôle serré des budgets et des échéanciers. Enfin, pour assumer pleinement son statut de métropole, Montréal devra pouvoir compter sur ses partenaires gouvernementaux pour diversifier ses sources de revenus et atteindre une plus grande équité pour les Montréalaises et les Montréalais. Il s'agit là d'une condition incontournable pour réaliser nos ambitions.

Avec l'appui de nos gestionnaires, de nos employés, de nos partenaires gouvernementaux et de l'ensemble des citoyens, nous continuerons à prendre soin de notre ville et à en réaliser le plein potentiel.

Le maire,

Gérald Tremblay

Le président du comité exécutif,

Frank Zampino, FCA

## MISSION DE LA VILLE DE MONTRÉAL

- Offrir aux citoyens, aux visiteurs et aux entreprises de son territoire les meilleurs services, au moindre coût
- Promouvoir le caractère unique de Montréal
- Assurer le plein développement de ses potentialités

## L'ÎLE DE MONTRÉAL et sa population



## FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2008

### UN BUDGET RESPONSABLE, RIGoureux ET TOURNÉ VERS L'ACTION

**Le budget de la Ville de Montréal pour 2008 se chiffre à 3,97 milliards de dollars, en hausse de 2,6 % par rapport à 2007.**

**La Ville prévoit des investissements records de 3,2 milliards de dollars au cours des trois prochaines années, dont 986 millions de dollars en 2008. Pour la plus grande part, ces investissements financeront les programmes de réhabilitation des infrastructures et les projets créateurs de richesse.**

- Investissements sans précédent dans la réhabilitation des infrastructures routières et de l'eau
  - 181 millions de dollars en 2008 pour remettre en état les routes, les viaducs, les ponts et les tunnels municipaux
  - 542 millions de dollars en 2008 pour la gestion et les infrastructures de l'eau
- Lancement en 2008 des grands travaux pour réaliser le Montréal de demain
  - Début des travaux pour créer la place du Quartier des spectacles – celle-ci sera complétée à temps pour la saison des festivals de l'été 2009
  - Début des travaux de modernisation de la rue Notre-Dame, dans l'Est de Montréal

**Dans une perspective de développement durable, Montréal affiche un parti pris sans équivoque pour le transport collectif et actif.**

- Montréal accorde 100 millions de dollars de plus à la Société de transport de Montréal (STM) pour 2007 et 2008 afin de soutenir l'amélioration du service et le rajeunissement des équipements
- Une contribution annuelle inégalée de 310 millions de dollars à la STM pour 2008

- D'ici à 7 ans, un ajout de 400 kilomètres au réseau municipal de pistes cyclables, ce qui le doublera. Entre 2008 et 2010, la Ville y consacrera 33,3 millions de dollars. Pour la seule année 2008, cela se traduira par 60 kilomètres de nouvelles pistes, au coût de 10 millions de dollars

**Avec l'aide du gouvernement du Québec, le réseau de bibliothèques de la Ville bénéficiera d'investissements totalisant 37,5 millions de dollars pour la période 2008-2010. La contribution de Montréal s'élèvera à 22,5 millions de dollars.**

**Le budget 2008 est le fait d'une administration à l'écoute de la population.**

- Une amélioration continue des services offerts par la Ville aux citoyens
  - Accent mis sur les familles en intensifiant les actions dans les domaines de l'habitation, de la sécurité publique et des sports et loisirs
  - Afin de se rapprocher des citoyens, implantation du service téléphonique 311, simple et rapide, et déploiement du service de premiers répondants dans 18 nouvelles casernes
- Des investissements hors du commun dans les services, les infrastructures et les projets d'avenir, tout en tenant ses engagements envers les Montréalaises et les Montréalais
  - Gel des charges fiscales générales pour une troisième année de suite
  - Contrôle rigoureux de l'endettement
  - Réalisation d'économies substantielles et récurrentes au chapitre des dépenses municipales

## LES PRIORITÉS 2008

Bien au fait des aspirations, des attentes et des besoins des Montréalaises et des Montréalais, l'administration municipale s'est engagée à prendre soin de notre ville afin d'améliorer notre qualité de vie et notre environnement. Déterminée à préparer l'avenir de Montréal et à réaliser son plein potentiel, l'administration municipale met également tout en œuvre pour assurer l'essor économique, social et culturel de Montréal, dans une perspective de développement durable.

Pour y arriver, l'Administration continuera à assurer une gestion responsable, efficace et rigoureuse des affaires de la Ville et des grands projets qu'elle met en branle. Le budget de 2008 comporte des gestes concrets en ce sens, fondés sur huit priorités clairement définies et en phase avec les attentes des Montréalaises et des Montréalais.

## RÉNOVER ET MODERNISER NOS INFRASTRUCTURES

La Ville se donne des moyens inégalés pour réparer les effets du temps sur ses infrastructures, en les réhabilitant et en les modernisant.

### Investir comme jamais dans les infrastructures de l'eau

La gestion de cette ressource essentielle passe par des actions musclées dans les infrastructures de production, de traitement, de distribution, de mesure et de gestion en temps réel du réseau. Au cours des trois prochaines années, des investissements records seront réalisés dans les infrastructures de l'eau. Cette année, parmi les projets majeurs, signalons :

- la réalisation des grands travaux de mise aux normes des usines de production de l'eau potable;
- le renouvellement de conduites principales et secondaires d'aqueduc et d'égout;
- l'installation de compteurs d'eau dans les immeubles industriels, commerciaux et institutionnels, en débutant par les grands consommateurs.

### Remettre en état nos rues et nos infrastructures routières

La réparation et l'entretien des rues et des structures feront l'objet d'investissements records au cours des trois prochaines années. En 2008, le budget est à ce chapitre le plus important de l'histoire de Montréal. Cette année, les investissements visent notamment à :

- reconstruire et réaménager des artères principales et des rues locales;
- reconstruire et réparer des trottoirs;
- remettre à neuf des viaducs, des ponts et des tunnels.

**« Nous posons les gestes qu'il faut pour relever les défis de Montréal. »**

**Gérald Tremblay, maire de Montréal**

**Relever le défi de la modernisation des infrastructures et des équipements, c'est un investissement historique de 1 G\$ en 2008 et de 3,2 G\$ d'ici à 2010.**

**542 M\$ consacrés à l'eau : un sommet en 2008.**

**Gestion en temps réel de l'utilisation de l'eau à Montréal.**

**Compteurs d'eau, c'est parti : 30 000 compteurs dans cinq ans!**

**Montréal répond aux attentes : des investissements de 477 M\$ pour remettre en état nos routes ainsi que les viaducs, les ponts et les tunnels d'ici à 2010.**

**Un milieu de vie paisible et sécuritaire, avec tous les services à proximité : Montréal accueille ses familles mieux que jamais.**

**Opération 15 000 logements : un franc succès!**

**Montréal conservera son statut de métropole parmi les plus sécuritaires du monde.**

## **PRENDRE SOIN DE NOS FAMILLES ET ASSURER LEUR SÉCURITÉ**

La Ville met la qualité de vie des familles montréalaises au cœur de ses préoccupations et travaille sans relâche à mieux satisfaire leurs besoins ainsi qu'à mieux répondre aux attentes de celles qui souhaitent s'y établir. Pour cela, elle intensifiera ses actions dans trois domaines touchant en particulier les jeunes familles et les aînés : l'habitation, la sécurité ainsi que les sports et les loisirs.

### **Proposer aux familles une offre résidentielle de qualité pour tous les budgets**

Montréal multiplie depuis plusieurs années la construction de projets résidentiels adaptés aux besoins et aux moyens des familles. Pensons notamment au projet Benny Farm, à la conversion de l'ancienne Biscuiterie Viau et au projet des Bois-Franc. Plusieurs autres projets d'envergure sont actuellement en planification tels que le projet du site Contrecoeur, le projet Marc-Aurèle-Fortin, le projet des anciens ateliers municipaux Rosemont et celui du secteur Pierrefonds Ouest. De plus, consciente des besoins et des défis des jeunes familles montréalaises, la Ville a mis en place, au fil des années, plusieurs programmes destinés à soutenir les acquéreurs d'une propriété comme le programme d'accession à la propriété ou le programme *Accès Condos*.

En matière de logements sociaux et communautaires et de logements privés abordables, Montréal est en voie d'atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés en 2005 avec le lancement de l'*Opération 15 000 logements*. En 2008, la Ville va :

- construire 1 250 unités de logements sociaux et communautaires;
- réaliser 2 530 interventions pour le logement privé abordable, dont 550 pour de nouvelles constructions, 1 230 pour des rénovations et 750 pour l'accès à la propriété.

Par ailleurs, Montréal prend les grands moyens pour régler le problème des logements insalubres. En effet, la Ville intensifiera ses actions auprès des propriétaires d'immeubles reconnus comme présentant des problèmes de salubrité. Un budget de 1 million de dollars sera consacré, en 2008, en appui à des initiatives prévues par les arrondissements.

### **Accroître la sécurité dans les rues et dans le métro**

Montréal met tout en œuvre pour améliorer la sécurité sur son territoire. En 2008, la Ville intensifiera ses interventions dans les domaines suivants : la sécurité routière, la lutte aux gangs de rue et la sécurité dans le métro. Parmi ces initiatives, soulignons :

- l'amélioration des systèmes d'éclairage qui contribuera à améliorer la visibilité sur les artères principales et les rues locales;
- la mise aux normes des feux de signalisation du système routier montréalais, notamment par l'ajout de feux à décompte numérique, ce qui facilitera la traversée des piétons et augmentera la sécurité des citoyens aux intersections;

- le réaménagement des carrefours jugés dangereux, l'amélioration du marquage des traverses piétonnes ainsi qu'une plus grande attention portée au respect des limites de vitesse et à la diminution de la vitesse dans les quartiers résidentiels, afin de réduire les risques d'accidents impliquant automobilistes, piétons et cyclistes;
- des actions énergiques pour s'attaquer au problème des gangs de rue, ce qui permettra une protection accrue de nos jeunes, de leurs parents et des aînés;
- la sécurité dans le métro sera entièrement prise en charge par les policiers.

### **Sécuriser et moderniser nos installations sportives et nos parcs**

Un rattrapage s'impose au chapitre des installations sportives et récréatives comme les piscines, les pataugeoires, les arénas et les terrains de soccer afin de les rendre plus fonctionnelles, adéquates sur le plan environnemental et plus sécuritaires.

De plus, près du tiers des investissements des trois prochaines années seront consacrés à la construction de nouvelles installations sportives telles que le complexe sportif et communautaire Benny Farm, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, le complexe sportif multifonctionnel du parc Marcel-Laurin, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, et le centre aquatique et sportif de Cartierville, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Les arrondissements investiront, en 2008, plus de 50 millions de dollars dans les parcs locaux ainsi que dans les équipements sportifs et récréatifs. Ces investissements concernent entre autres :

- la réfection, le remplacement et l'acquisition d'équipements pour les terrains de sport et les aires de jeux;
- le réaménagement des terrains de soccer et de balle;
- la construction de piscines et de pataugeoires;
- la rénovation des bâtiments sportifs pour y améliorer notamment la qualité de l'air.

Parmi les autres projets d'importance, le budget prévoit notamment :

- la réfection des bassins du Complexe sportif Claude-Robillard;
- la participation de la Ville au projet de construction du Taz, seul centre à but non lucratif de ce genre dédié principalement à la jeunesse.

**Construction et  
rénovation des  
installations sportives :  
Montréal accélère  
le rythme!**

**«Aujourd'hui, nous vivons un rassemblement de ces forces qui s'unissent pour contribuer à l'essor et au rayonnement de Montréal, tant sur le plan national qu'international.»**

**Gérald Tremblay,  
maire de Montréal**

**Bibliothèques :  
125 M\$ sur 10 ans.**

**Trois nouvelles bibliothèques et des heures d'ouverture prolongées en 2008 : c'est la culture en action à Montréal!**

**Investissement de 52 M\$ sur quatre ans pour la protection et la mise en valeur de notre patrimoine.**

## FAIRE RAYONNER LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

La Ville souhaite renforcer les atouts de Montréal pour qu'elle puisse s'imposer encore plus solidement en tant que métropole culturelle d'avant-garde et en favoriser l'accès.

### Réaliser le Quartier des spectacles

Les trois ordres de gouvernement contribueront à parts égales, à un investissement de 120 millions de dollars sur cinq ans pour réaliser ce grand projet. Cette action confirme la volonté de la Ville et de ses partenaires de faire de la culture un réel moteur de développement économique pour la métropole.

En 2008, la Ville lance le chantier de la place du Quartier des spectacles qui sera complété à l'été 2009.

### Construire de nouvelles bibliothèques et investir davantage dans le réseau actuel

L'accès à la culture passe, entre autres, par un bon réseau de bibliothèques publiques. Les efforts investis sont considérables pour mieux desservir l'ensemble de la population, et tout particulièrement les familles, en construisant de nouvelles bibliothèques, en améliorant les collections et en prolongeant les heures d'ouverture.

Conformément à l'entente entre la Ville et le gouvernement du Québec annoncée lors de l'événement *Montréal métropole culturelle – Rendez-vous novembre 2007*, 125 millions de dollars iront à la rénovation, à l'agrandissement et à la construction de bibliothèques publiques. Sur les trois prochaines années, cela représente 37,5 millions, dont 22,5 millions seront investis par la Ville.

Voici quelques exemples concrets pour 2008 :

- l'inauguration de deux nouvelles bibliothèques familiales, soit la bibliothèque Père-Ambroise dans l'arrondissement de Ville-Marie et la bibliothèque Notre-Dame dans l'arrondissement du Sud-Ouest;
- l'agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds;
- la construction de trois nouvelles bibliothèques.

### Protéger et enrichir notre patrimoine en convainquant aussi nos partenaires de s'impliquer davantage

Montréal est déterminée à remplir ses engagements à l'égard de la sauvegarde, de l'entretien et de la valorisation des places publiques, des parcs urbains, des édifices patrimoniaux et de l'art urbain.

C'est dans cette perspective que la Ville se réjouit du renouvellement bonifié de l'Entente sur le développement culturel de Montréal de 140 millions de dollars, conclu avec le gouvernement du Québec. Cette entente prévoit notamment des investissements majeurs pour la mise en valeur du patrimoine montréalais.

Par ailleurs, cette année, les efforts d'investissement de Montréal sont importants, entre autres pour :

- la réalisation d'importants travaux de mise en valeur des bâtiments patrimoniaux qui sont la propriété de la Ville, notamment le Fort de l'île Sainte-Hélène, le Marché Bonsecours, le Marché Maisonneuve et les maisons Brunet et Richer, au parc-nature du Cap Saint-Jacques;
- l'aménagement du domaine public dans le Vieux-Montréal grâce, notamment, à la restauration de la place d'Armes, à la réfection des rues Saint-Paul et Notre-Dame et à l'aménagement de la rue de la Commune;
- le réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada.

### **Accroître durablement le soutien de la Ville au Conseil des arts de Montréal**

Le Conseil des arts de Montréal est un partenaire essentiel de la culture et contribue au développement et au rayonnement de Montréal comme métropole culturelle.

En 2008, la Ville investira 10,2 millions de dollars pour son Conseil des arts. Cette contribution est en hausse de 200 000 \$. Il est prévu que l'indexation de la contribution de Montréal se poursuivra au cours des prochaines années. Sur une période de cinq ans, le Conseil des arts de Montréal aura reçu cumulativement un total de 3,5 millions de dollars pour soutenir la culture.

### **AFFICHER UN PARTI PRIS SANS ÉQUIVOQUE POUR LE TRANSPORT COLLECTIF ET ACTIF**

La Ville s'est engagée, en 2007, à des efforts sans précédent pour appuyer le transport collectif et actif à Montréal. Le Plan de transport, acclamé unanimement, met en route 21 chantiers qui visent à « Réinventer Montréal » d'ici à 10 ans.

En plus des efforts déjà entrepris ou annoncés dans les chantiers visant l'entretien et l'achèvement du réseau routier, l'accroissement de la sécurité dans les déplacements et la modernisation des équipements de transport en commun, le budget de 2008 illustre clairement et de manière concrète l'engagement de la Ville à l'égard du Plan de transport.

**Un geste concret pour la culture : le budget du Conseil des arts de Montréal sera indexé à compter de 2008.**

**Des efforts sans précédent pour le transport en commun : 310 M\$ pour la STM en 2008, un record !**

**Montréal ouvre le chemin aux cyclistes : 400 nouveaux kilomètres de pistes cyclables d'ici à 7 ans et plus de 33 M\$ investis d'ici à 2010.**

## **Améliorer les services de la STM pour accroître l'achalandage de 8% d'ici à 2011**

La réalisation de cet objectif implique un accroissement de l'offre de service de 16 % durant les quatre prochaines années. La STM compte notamment augmenter la fréquence du métro en dehors des heures de pointe et accroître son parc d'autobus.

La Ville investit 100 millions de dollars supplémentaires dans le transport en commun. En 2008, la contribution de la Ville à la STM atteindra le niveau inégalé de 310 millions, en hausse de 11,5 millions de dollars, soit plus de cinq fois l'inflation.

Par ailleurs, toujours en ce qui concerne le transport en commun, Montréal entamera les travaux sur trois autres chantiers du Plan de transport. Afin d'accélérer la réalisation des projets jugés prioritaires, la Ville procédera en 2008 aux études initiales portant sur la voie réservée du boulevard Pie-IX (service rapide par autobus en site propre), l'établissement d'un lien ferroviaire entre le centre-ville et l'aéroport Montréal-Trudeau et, enfin, le tramway du centre-ville.

## **Doubler le réseau cyclable de Montréal en sept ans**

Montréal veut favoriser l'utilisation du vélo comme moyen de transport utilitaire. La réalisation de ce projet ambitieux permettra à Montréal de devenir la ville cyclable par excellence.

En 2008, la Ville construira 60 nouveaux kilomètres de pistes cyclables.

## **Moderniser la rue Notre-Dame, dans l'Est de Montréal**

La réalisation de ce projet très attendu devrait notamment se traduire par une amélioration marquée de la qualité de vie dans les quartiers riverains et par le déploiement d'un système de transport en commun beaucoup plus efficace. La réfection complète de ce tronçon donnera aussi l'occasion de réaménager les accès routiers du port.

Au cours des trois prochaines années, les investissements consacrés à ce projet par la Ville de Montréal totaliseront 107 millions de dollars, dont 24,3 millions en 2008 pour commencer le chantier du secteur Souigny.

## RÉALISER LE MONTRÉAL DE DEMAIN

La Ville poursuit avec détermination la mise en œuvre du plan d'action *Imaginer – Réaliser Montréal 2025* qui nous projette dans l'avenir. Cette perspective repose, entre autres, sur la réalisation de grands projets structurants et d'initiatives stimulant l'investissement privé.

### Transformer l'autoroute Bonaventure en un accès moderne à la ville

Le projet du Havre est un projet au potentiel immobilier prometteur. La Ville compte modifier grandement l'accès au centre-ville en éliminant la structure de béton pour la transformer en boulevard urbain au design moderne et audacieux. Ce geste est susceptible de générer plus de 800 millions de dollars en investissements immobiliers. Au cours des trois prochaines années, les investissements de la Ville dans les travaux de transformation de cette autoroute en un boulevard urbain, à l'exclusion des infrastructures souterraines, totaliseront plus de 71 millions. En 2008, la Ville démarre la première phase de ce projet.

### Accompagner et soutenir le développement de nos universités

La Ville a comme priorité de renforcer sa position en tant que ville de savoir et, ainsi, souhaite accompagner ses quatre grandes universités dans leurs projets de développement. Concrètement, la Ville investira 79 millions de dollars pour la période de 2008-2010, dans les infrastructures municipales requises pour le développement du Campus Outremont de l'Université de Montréal. De plus, en cette même période, 18 millions sont prévus pour les aménagements du secteur de l'Université Concordia.

### Épauler le gouvernement dans son engagement à développer deux grands centres hospitaliers universitaires

La Ville sera présente aux côtés du gouvernement du Québec dans ces projets, au rythme où ils se développeront. Ces importants projets contribueront à positionner Montréal de manière très avantageuse sur le plan international dans le domaine de la recherche et de la pratique en santé, et cela, au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise. Au cours des trois prochaines années, le budget prévoit des investissements de 54 millions de dollars comme contributions aux infrastructures nécessaires à la réalisation du projet.

### Soutenir financièrement l'investissement commercial et industriel

Le programme *réussir@montréal (PR@M)*, volets commercial et industriel, a pour objectif de favoriser le développement des artères commerciales et le secteur industriel. Ils visent à susciter des investissements privés de plus de 425 millions de dollars.

Pour ce faire, la Ville entend investir 12 millions de dollars sur quatre ans dans le volet commercial et 48 millions sur 10 ans dans le volet industriel.

**Les grands projets : des retombées économiques de plusieurs milliards de dollars pour Montréal.**

**La Ville s'engage financièrement pour la réalisation du Technopôle de la santé.**

**Des incitatifs concrets pour accélérer l'investissement immobilier, commercial et industriel.**

**Le développement durable : Montréal montre l'exemple.**

**Quatorze écocentres sur l'île de Montréal dans les prochaines années.**

**Relever le défi de la propreté : les efforts pour faire de Montréal une ville plus propre, plus belle et attrayante donnent des résultats.**

## PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET EMBELLIR LA VILLE

La Ville est déterminée à saisir toutes les occasions pour offrir aux Montréalaises et aux Montréalais ainsi qu'aux visiteurs un milieu de vie et un environnement sain et attrayant.

### Gérer plus efficacement les matières résiduelles

En 2008, la Ville entend déployer la collecte et le traitement des résidus verts sur l'ensemble du territoire. Cette initiative est essentielle à l'atteinte des objectifs de récupération qu'elle s'est fixés.

En 2008, la Ville va poursuivre son programme d'implantation d'écocentres sur le territoire de l'île de Montréal. La construction d'un nouvel écocentre, le septième, est prévue dans l'arrondissement de LaSalle. De plus, les étapes préliminaires à l'implantation d'un huitième écocentre, situé dans l'arrondissement de Saint-Laurent, seront entreprises.

### Maintenir le rythme des efforts en matière de propreté

Au cours des dernières années, la Ville a déployé des efforts considérables en matière de propreté, et les résultats sont visibles. En 2008, ces efforts accentués seront maintenus. En effet, cette année encore, la Ville investit un total de 66 millions de dollars dans la propreté. De ce budget, 2 millions permettront le retour des brigades de propreté sur les grandes artères, et 1 million servira à l'enlèvement de graffitis sur le domaine privé.

### Aménager nos grands parcs et planter des arbres

L'aménagement de nos grands parcs exige un effort soutenu qui doit être entrepris pour protéger et mettre en valeur cet important patrimoine vert. En 2008 :

- la Ville prévoit investir dans l'aménagement et la mise en valeur des grands parcs, dont le parc du Mont-Royal, le parc de la promenade Bellerive, le parc Maisonneuve et le parc Jarry;
- la Ville atteindra son objectif annuel et plantera 5 500 arbres.

### Protéger et mettre en valeur des milieux naturels

La Ville consacrera plus de 30 millions de dollars sur trois ans pour l'acquisition d'espaces naturels d'envergure et leur aménagement.

En 2008, les projets prévus concernent notamment l'île Lapierre et l'agrandissement du parc-nature du Cap Saint-Jacques.

## Lutter contre les gaz à effet de serre

La Ville poursuit son objectif de réduction de gaz à effet de serre, notamment par le remplacement, d'ici à 2011, de 500 automobiles par des véhicules écoénergétiques et de 106 camionnettes à moteur à essence de 6 cylindres par des 4 cylindres. De plus, afin de réduire la consommation énergétique aux Muséums nature de Montréal, 8 millions de dollars seront investis pour la transformation des installations au cours des prochaines années. En 2008, toutes les stations d'essence de la Ville et la STM approvisionneront leurs véhicules avec du biodiesel plutôt qu'avec du diesel régulier.

## SE RAPPROCHER DE TOUS LES CITOYENS

La Ville veut se rapprocher des citoyens en agissant concrètement pour améliorer ses services et en favoriser l'accès. Cette année, Montréal procédera à :

- l'implantation du service 311 qui permettra de joindre l'administration montréalaise plus simplement et plus rapidement;
- l'amélioration du site Internet de la Ville qui facilitera l'accès du public à l'information et qui permettra aux contribuables d'effectuer davantage de transactions en ligne;
- le déploiement du service de premiers répondants dans 18 nouvelles casernes sur le territoire, service qui offrira une assistance accrue à plus de citoyens, en cas d'urgence;
- une amélioration de l'accessibilité universelle aux édifices municipaux.

## OFFRIR UNE ADMINISTRATION ENCORE PLUS PERFORMANTE

La Ville poursuit ses efforts pour une gestion plus efficace et rigoureuse tout en gardant les cibles de développement ambitieuses qu'elle s'est données. De plus, en 2005, l'Administration s'est engagée à ne pas augmenter le fardeau fiscal général des contribuables, engagement qu'elle respecte pour une troisième année consécutive. En 2006, la Ville s'est aussi engagée à réaliser des économies récurrentes de l'ordre de 300 millions de dollars par année dès 2009, en réduisant notamment ses effectifs de 1 000 postes.

En 2008 :

- des économies supplémentaires de 100 millions de dollars – au terme de la période 2007-2009, la réduction des dépenses annuelles aura atteint l'objectif de 300 millions;
- une abolition de 408 postes prévue dans le cadre du plan de réduction des effectifs;
- un financement des investissements en matière d'infrastructures à l'aide de fonds dédiés (Fonds de l'eau et Fonds de la voirie), ce qui permet de donner une assise financière solide pour faire face aux énormes investissements requis dans ce domaine;
- une gestion rigoureuse des finances municipales qui s'est traduite également par un contrôle plus serré de la dette publique.

**Réduction des émissions de GES de 20 % d'ici à 2012.**

**Mise en œuvre du 311 : Montréal plus accessible que jamais.**

**Troisième budget de suite sans augmentation de charges fiscales générales.**

**« La cote de crédit Aa2, la meilleure qu'on nous ait attribuée de toute l'histoire de Montréal, est la preuve, une fois de plus, que nos efforts constants à gérer les fonds publics de façon responsable et rigoureuse ne sont pas vains. »**

**Frank Zampino,  
président du comité  
exécutif**

**Investissements records dans les infrastructures, tout en contrôlant la dette : un exemple de gestion responsable.**

## FISCALITÉ 2008

### LES POINTS SAILLANTS DE LA FISCALITÉ EN 2008

- Le niveau des charges fiscales générales\* des contribuables montréalais n'augmente pas, tant pour les immeubles résidentiels que non résidentiels. L'évolution des valeurs foncières peut cependant entraîner des diminutions ou des augmentations d'un arrondissement à l'autre.
- Conformément au plan d'action sur la gestion de l'eau lancé en 2003, la contribution au Fonds de l'eau, prélevée depuis 2004, est bonifiée de 20 millions de dollars pour atteindre 105 millions de dollars en 2008.
- Quatre arrondissements, soit Anjou, Montréal-Nord, Verdun et Ville-Marie, augmentent le niveau de leur taxe de services ou introduisent une telle taxe.

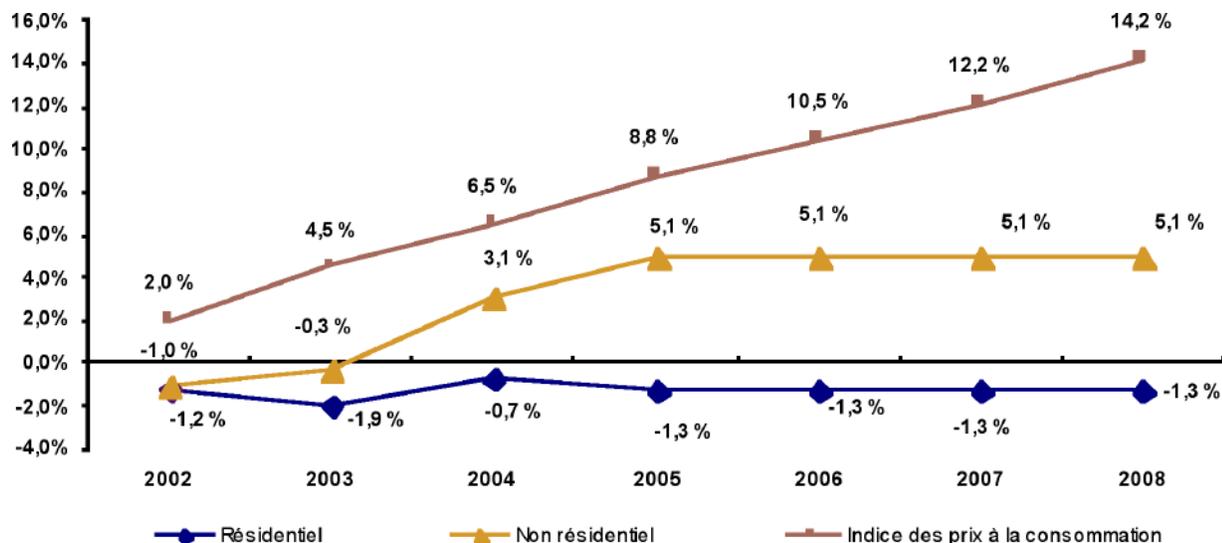
### VARIATION DES CHARGES FISCALES GLOBALES PAR ARRONDISSEMENTS ENTRE 2007 ET 2008

Arrondissements	Variations des charges fiscales							
	Immeubles résidentiels				Immeubles non résidentiels			
	Charges fiscales générales*	Contribution dédiée au fonds de l'eau	Nouvelles taxes d'arrondissement	Charges fiscales globales	Charges fiscales générales*	Contribution dédiée au fonds de l'eau	Nouvelles taxes d'arrondissement	Charges fiscales globales
(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Ahuntsic-Cartierville	(1,2 %)	0,7 %		(0,5 %)	0,1 %	0,7 %		0,8 %
Anjou	1,0 %	0,7 %	0,3 %	2,0 %	1,9 %	0,7 %	0,1 %	2,7 %
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	(1,2 %)	0,7 %		(0,5 %)	(0,3 %)	0,7 %		0,4 %
Lachine	0,9 %	0,7 %		1,6 %	(0,7 %)	0,7 %		0,0 %
LaSalle	1,9 %	0,7 %		2,6 %	0,4 %	0,7 %		1,1 %
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	1,7 %	0,7 %		2,4 %	0,2 %	0,7 %		0,9 %
Secteur de l'Île-Bizard	1,5 %	0,7 %		2,2 %	0,4 %	0,7 %		1,1 %
Secteur de Sainte-Geneviève	3,0 %	0,7 %		3,7 %	(0,3 %)	0,7 %		0,4 %
Mercier—Hochelega-Maisonneuve	0,0 %	0,7 %		0,7 %	(2,3 %)	0,7 %		(1,6 %)
Montréal-Nord	2,8 %	0,7 %	4,6 %	8,1 %	1,5 %	0,7 %	1,3 %	3,5 %
Ouaremont	(0,6 %)	0,7 %		0,1 %	4,1 %	0,7 %		4,8 %
Pierrefonds-Roxboro	(0,4 %)	0,7 %		0,3 %	0,0 %	0,7 %		0,7 %
Secteur de Pierrefonds	(0,4 %)	0,7 %		0,3 %	0,1 %	0,7 %		0,8 %
Secteur de Roxboro	(0,6 %)	0,7 %		0,1 %	(0,7 %)	0,7 %		0,0 %
Plateau-Mont-Royal	(1,1 %)	0,7 %		(0,4 %)	2,2 %	0,7 %		2,9 %
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	0,6 %	0,7 %		1,3 %	(2,1 %)	0,7 %		(1,4 %)
Rosemont—La Petite-Patrie	0,3 %	0,7 %		1,0 %	0,8 %	0,7 %		1,5 %
Saint-Laurent	0,1 %	0,7 %		0,8 %	0,4 %	0,7 %		1,1 %
Saint-Léonard	0,7 %	0,7 %		1,4 %	2,0 %	0,7 %		2,7 %
Sud-Ouest	1,4 %	0,7 %		2,1 %	(3,3 %)	0,7 %		(2,6 %)
Verdun	0,6 %	0,7 %	1,7 %	3,0 %	2,7 %	0,7 %	0,6 %	4,0 %
Ville-Marie	(1,5 %)	0,7 %	0,2 %	(0,6 %)	(0,5 %)	0,7 %	0,0 %	0,2 %
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	0,9 %	0,7 %		1,6 %	0,2 %	0,7 %		0,9 %
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>0,0 %</b>				<b>0,0 %</b>			

\* Les charges fiscales générales comprennent les taxes foncières générales, les contributions de base destinées aux services de l'eau et de la voirie, les tarifs fiscaux ainsi que les taxes d'arrondissement relatives aux investissements. Elles excluent la contribution additionnelle dédiée au service de l'eau, de même que les taxes d'arrondissement relatives aux services.

- De 2002 à 2008, les charges fiscales générales\* ont évolué en deçà de l'inflation.

### VARIATIONS CUMULÉES DES CHARGES FISCALES GÉNÉRALES\* ET DE L'INFLATION, 2002-2008

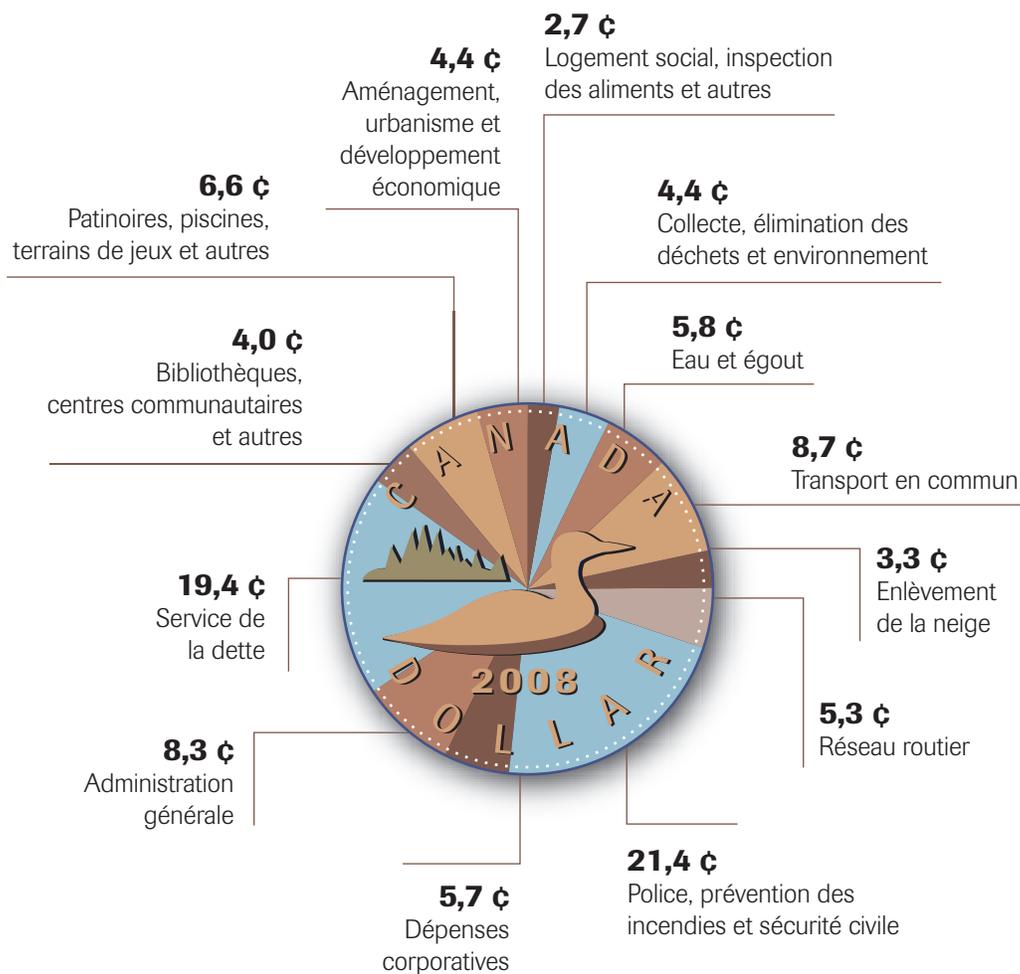


### AUTRES POINTS

- La taxe de l'eau et de services touchant les immeubles non résidentiels de l'ex-Montréal est abandonnée et les programmes de subventions, mis en place en 2007 afin d'atténuer les effets de ce changement, sont renouvelés.
- Le processus d'harmonisation des charges fiscales est complété depuis 2007 et se poursuit pour les modes de tarification. Ainsi, les tarifs imposés pour la fourniture de l'eau aux immeubles résidentiels sont réduits dans tous les arrondissements où ils sont appliqués.
- L'installation de 30 000 compteurs d'eau destinés aux immeubles non résidentiels débute en 2008, ce qui permettra, à terme, d'encourager une consommation plus responsable.
- L'étalement des variations des valeurs foncières se poursuit, permettant ainsi d'éviter une augmentation brusque des taxes.

\* Les charges fiscales générales comprennent les taxes foncières générales, les contributions de base destinées aux services de l'eau et de la voirie, les tarifs fiscaux ainsi que les taxes d'arrondissement relatives aux investissements. Elles excluent la contribution additionnelle dédiée au service de l'eau, de même que les taxes d'arrondissement relatives aux services.

## DES TAXES QUI COMPTENT



## MONTRÉAL EN CHIFFRES

### ÎLE DE MONTRÉAL :

#### 16 MUNICIPALITÉS

#### 500 KILOMÈTRES CARRÉS

#### POPULATION

L'île de Montréal compte **1 873 813 habitants**. Le Grand Montréal, qui inclut les couronnes nord et sud, atteint les **3,6 millions d'habitants**, plaçant la métropole au 16<sup>e</sup> rang des régions les plus peuplées en Amérique du Nord. En 2006, 86 % des nouveaux résidents permanents du Québec s'installent à Montréal, contribuant ainsi à faire de la population montréalaise une véritable mosaïque composée de plus d'une centaine de communautés d'origines diverses.

#### INFRASTRUCTURES

- 5 600 km de réseau routier sur l'île de Montréal
- 400 km de réseau cyclable
- 17 ponts et tunnels donnant accès à l'île
- 33 km de réseau piétonnier souterrain
- 700 structures gérées par la Ville

#### ÉDUCATION

- 2 universités francophones
- 2 universités anglophones
- 7 000 diplômés à la maîtrise et au doctorat / année
- Nombreuses écoles affiliées, incluant : HEC Montréal, École polytechnique, École de technologie supérieure et École nationale d'administration publique

#### ENVIRONNEMENT

- La qualité de l'air : Montréal mesure la qualité de l'air grâce à son réseau de surveillance qui exploite 16 stations d'échantillonnage.
- La protection des espaces verts : Montréal gère 6 écocentres et 1 160 parcs répartis sur son territoire. Quelque 17 grands parcs sont accessibles au public ainsi que 3 milieux naturels.

#### SANTÉ

- 90 établissements de santé, dont :
- 16 centres hospitaliers
  - 12 centres de santé et services sociaux
  - 14 centres de réadaptation
  - 41 centres d'hébergement et de soins de longue durée

#### TOURISME

- 7,8 millions de touristes
- 2,5 milliards de dollars
- 284 congrès et réunions corporatives
- 40 festivals et événements internationaux

#### ÉCONOMIE SECTORIELLE

##### Industrie aérospatiale

- Chiffre d'affaires : 11,4 G\$
- 241 entreprises
- 40 400 emplois

##### Sciences de la vie

- Chiffre d'affaires : 4 G\$
- 479 entreprises
- 149 centres de recherche
- 40 500 emplois

##### Technologies de l'information

- Exportations : 3,5 G\$
- 2 662 entreprises
- 108 000 emplois

##### Industrie du cinéma et de la télévision

- Chiffre d'affaires : 1,4 G\$
- 375 entreprises
- 22 400 emplois

##### Port de Montréal

- 25,3 millions de tonnes de marchandises
- Position de chef de file sur le marché des conteneurs en Amérique du Nord

##### Aéroport Montréal-Trudeau

- 12,4 millions de passagers
- 240 000 vols

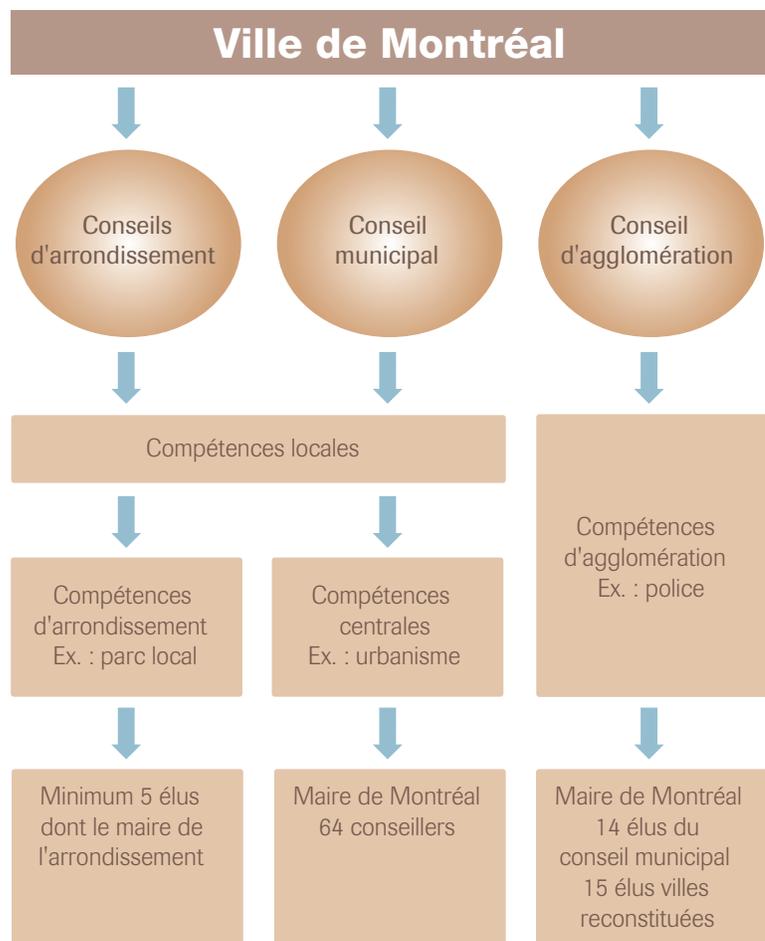
## LES INSTANCES POLITIQUES ET LEURS CHAMPS DE COMPÉTENCES

Le conseil d'agglomération est une instance politique décisionnelle qui rassemble les 16 municipalités situées sur le territoire de l'île de Montréal.

Les décisions prises à ce conseil concernent des compétences d'agglomération telles que le centre d'urgence 911 ainsi que les services de police et de sécurité incendie.

Les villes possèdent un droit de vote proportionnel à leur poids démographique. En raison de sa taille, la Ville de Montréal est le pourvoyeur des services communs à l'ensemble de la population de l'île de Montréal.

Cependant, Montréal est aussi une ville, composée de 19 arrondissements. Elle est donc gérée par un conseil municipal. Par ailleurs, chacun de ses 19 arrondissements possède son propre conseil. Ainsi, les compétences locales de la Ville se répartissent en compétences centrales pour ce qui relève du conseil municipal (l'urbanisme, le patrimoine ou l'habitation) et en compétences d'arrondissement pour ce qui concerne les arrondissements (les parcs locaux ou la gestion des rues locales).



Publié par la Ville de Montréal  
Service des finances  
155, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H2Y 1B5  
CANADA  
**ville.montreal.qc.ca/finances**

Design graphique et impression :  
Ville de Montréal  
Centre d'impression numérique et  
de communications visuelles

Imprimé au Canada



